



JOURNAL OFFICIEL

District Seine & Marne

SOMMAIRE

- Agenda
- Informations Diverses
- Info PV Commission de Discipline des 25.11.2020 et 02.12.2020
- PV Commission d'Arbitrage du 23.10.2020

FONCTIONNEMENT DU DISTRICT

SEMAINE 50

FERMETURE DU DISTRICT

Les sites de MONTRY et de MELUN sont fermés jusqu'à nouvel ordre

Le District reste, bien entendu, joignable par mail ou téléphone

- mail : secretariat@seineetmarne.fff.fr
- téléphone : 06.43.70.72.10

COMMUNIQUE FFF DU 01.12.2020

Retrouvez en pages intérieures le communiqué de la Hotline Pandémie de la FFF concernant les modalités de reprise de l'activité football.

INFORMATIONS HOTLINE PANDEMIE FFF

DU 03.12.2020

Nous vous informons que l'article lié aux modalités pratiques de reprise a été mis à jour sur le site fff.fr, avec la suppression de la règle des 3h/20kms

<https://www.fff.fr/actualites/196006-les-modalites-pratiques-de-la-reprise?themePath=la-fff/>

LE PSG ET LA LPIFF SOLIDAIRES



Il s'agit d'une grande première dans l'histoire des deux institutions.

A l'occasion du match de Ligue 1 opposant, ce samedi, le PSG aux Girondins de Bordeaux, le club du Paris-Saint-Germain et la Ligue de Paris Ile-de-France de Football ont signé officiellement un accord. Une collaboration majeure entre deux acteurs incontournables du football francilien.

REJOIGNEZ NOS COMMISSAIRES

Vous êtes motivés et disponibles et vous avez envie de vous investir ? Alors n'hésitez plus car l'équipe des bénévoles du District a besoin de vous.

Nous recherchons des personnes pour intégrer nos différentes Commissions. Vous espérant nombreux, nous vous invitons à transmettre votre candidature par courriel (secretariat@seineetmarne.fff.fr) ou par courrier (District de Football 77 – 50 avenue du 27 août 1944 – 77450 MONTRY) à l'attention du Directeur Administratif

ENGAGEMENTS CHAMPIONNAT A 8

Les engagements concernant le Championnat de Foot à 8 sont prolongés jusqu'à fin décembre

SECTION SPORTIVE SCHOELCHER

Les documents concernant les modalités d'inscription sont en ligne sur le site internet du District

Agenda du District

EN VISIO CONFÉRENCE

COMMISSIONS

Mercredi 16 décembre 2020

Commission de Discipline

19H00

Jeudi 17 décembre 2020

Commission d'Appel Disciplinaire

En attente

COMMUNIQUÉ DE LA FFF

Les modalités de reprise de l'activité football



"A la suite des annonces gouvernementales intervenues au cours des derniers jours sur les conditions de la reprise d'activité, vous trouverez ci-après les informations à jour sur les modalités de cette reprise, que vous pouvez désormais retrouver sur le site Internet de la FFF, accompagnées des documents de référence actualisés (<https://www.fff.fr/actualites/196006-les-modalites-pratiques-de-la-reprise?themePath=la-fff/>).

En premier lieu, il convient de noter que si la pratique des sports collectifs est à ce jour encore interdite par l'Etat, les clubs sont autorisés à ouvrir leurs portes pour proposer une pratique adaptée.

Cette autorisation vaut aussi bien pour les majeurs que pour les mineurs, l'ensemble des licenciés pouvant donc reprendre une activité dans les mêmes conditions de pratique. Les pratiques proposées devront permettre de respecter les gestes barrières et l'ensemble du protocole sanitaire établi par le ministère des sports.

Il est donc impossible de proposer une pratique avec contact et opposition. L'utilisation du ballon est en revanche autorisée.

Le guide de reprise des activités dans les clubs de football paru en juin dernier correspondant aux consignes sanitaires actuelles, peut utilement être mis à disposition des éducateurs afin d'élaborer leurs séances. Il est également à noter que l'Etat interdit l'utilisation des vestiaires à l'occasion de cette première phase de reprise de la pratique. L'organisation de rencontres inter-clubs est également proscrite, et les brassages entre groupes doivent être évités.

Les pratiquants qui se rendent dans les clubs doivent remplir l'attestation dérogatoire de déplacement et leur pratique est donc limitée à 3h et un éloignement de 20km de leur domicile.

En revanche les éducateurs, qu'ils soient salariés ou non, sont considérés comme étant en situation de déplacement professionnel. C'est donc l'attestation de déplacement professionnel, remplie par le club, dont ils doivent se munir. Cela les dispense de respecter la mesure 3h/20 km, qui ne concerne que les pratiquants.

Même si les conditions de reprise sont complexes et contraignantes, cette possibilité de reprise est une excellente nouvelle pour les clubs, qui peuvent à nouveau fonctionner et jouer leur rôle social auprès des licenciés. Cette première phase de reprise peut en outre être mise à profit, pour les équipes engagées en compétition, pour mettre en place un programme de réathlétisation nécessaire à une reprise sécurisée pour la santé des individus après une période d'inactivité longue.

Cette première phase durera, a minima jusqu'au 15 décembre, date à laquelle les mesures prises pourront être adaptées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire. Notre objectif est de pouvoir obtenir la possibilité de reprendre des entraînements sous leur forme habituelle à cette date. L'exemplarité des clubs dans l'application des protocoles sanitaires jusqu'à cette date est essentielle pour convaincre l'Etat de la possibilité d'ouvrir une seconde phase de la reprise de la pratique.

Enfin, les annonces de l'Etat imposent, à ce jour, une date de reprise des compétitions envisagées au 20 janvier. Cette date est trop tardive pour pouvoir envisager une saison normale pour la majorité des compétitions. La FFF travaille actuellement avec les services de l'Etat pour tenter d'obtenir un redémarrage plus précoce. Elle étudie également toutes les hypothèses possibles en terme d'adaptation du format des compétitions si cela devait être nécessaire.

S'agissant de la pratique indoor, des précisions sont attendues dans les prochains jours. Pour l'heure, il nous a été indiqué que la pratique sans contact pourrait reprendre à partir du 15 décembre pour les mineurs seulement, et la pratique habituelle à compter du 20 janvier.

A toutes fins utiles, nous vous informons qu'un webinaire animé par la Ligue du Football Amateur, la DTN et la Direction médicale consacré à la reprise d'activité, sera organisé ce jeudi 3 décembre à 17h. Il sera ouvert à l'ensemble des clubs, des Ligues et des districts (formulaire d'inscription adressé aux clubs et également disponible sur l'actualité fff.fr).

Bien cordialement

La hotline pandémie"



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 25 novembre 2020

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

INSTRUCTIONS

**Match 22522789
Cosmo 1 – Courtry 1
SENIORS D3C du 27/09/2020**

**Match 22520128
Bussy 2 – Meaux CS / Nanteuil 2
U18 D2B du 11/10/2020**



Commission Départementale de Discipline

INFORMATIONS

PROCÈS VERBAL du mercredi 02 décembre 2020

Le Procès-Verbal des dossiers ci-dessous est à consulter sur FOOTCLUBS

La Commission rappelle à toutes les personnes sanctionnées par décision de l'arbitre et à toutes personnes physiques ou morales faisant l'objet d'un rapport d'un officiel qu'ils peuvent faire valoir leur défense en lui adressant, dans les 24 heures ouvrables suivant la rencontre, un rapport écrit et détaillé des incidents ou motifs ayant provoqué la sanction ou le rapport.

Il est également rappelé aux officiels qu'ils doivent adresser un rapport circonstancié sur les incidents survenus lors d'une rencontre.

INSTRUCTIONS

Match 23276706

**Dammarie les Lys 1 – St Thibault 1
SENIORS Coupe 77 du 18/10/2020**

Match 22522972

**Champenois Mam. Ver. 1 – Pays Bières 1
SENIORS D3E du 04/10/2020**

DOSSIER TRANSMIS PAR LA COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Match 22522880

**Mormant FC 1- Pontault UMS 2
SENIORS D3D du 04/10/2020**



Commission Départementale d'Arbitrage

PROCÈS VERBAL du vendredi 23 octobre 2020

visio-conférence

Animation : Larbi BENCHEIKH

Secrétaire de séance : Alain WATTIAU

Présents : Claude ADAM - Dominique CHATELLIER - Farid FLISSI - Olivier FREMIOT - Laurent LITRE - Bernard MARMION (Représentant des Arbitres au CD) - Michel NIEGARDOWSKI - Patrick PHILIPPE - Jean-Marie RENAUD (Comité Directeur) - Jean-Marie ROBY - Alhassane ROTH - Emmanuel TULOUP - Ludovic VANTYGHEM (Comité Directeur) - Fabrice ZANNIER

Absents excusés : Fabien EL MKELLEB - Mickael HADJADJ

Absents non excusés : Serge BABET (Commission technique) - Cyril DELL ANGELA - Mokola DOUCOURE - Florent MARMION - Malik MEBARKI - Mohamed MORIBA DIAKITE - Karl PRATLONG

Ouverture de la séance : 18h30

La CDA adresse ses félicitations au nouveau Comité Directeur (membres réélus et nouveaux membres).

ORDRE DU JOUR de la réunion :

- Point sur la vie du district.
- Réception d'arbitres.
- Courriers divers
- Activité CDA pour Novembre 2020.
- La vie des sections.
- Tour de table.

Le Président soumet à l'approbation de la CDA le PV de la réunion du 28/08/2020. Ce PV est adopté avec les remarques formulées.

Ludovic VANTYGHEM: Point sur la vie du district :

- Le protocole COVID est adapté toutes les semaines.
- Réunions de la cellule COVID tous les jours.
- Renaud BOURGEOIS : quitte le District 77 pour la FFF. La CDA lui adresse ses vœux de réussite.
- Marie CANOLLE : nommée CDT77. La CDA lui adresse ses félicitations pour sa nomination. Suite à cette nomination, le District procède à un recrutement d'un CTD/DAP.

Jean Marie Renaud : vente des bâtiments de Melun :

- Plusieurs visites ont eu lieu dans le cadre d'une vente en plusieurs lots.

Réception d'arbitres:

Les arbitres concernés recevront une notification.

Courriers et/ou messages des Arbitres ou des Instances :

- La CDA prend note des courriers et/ou messages ci-après :
M. RABELLE Frédéric : demande d'année sabbatique.
- La CDA accorde cette demande.
M. TAKBA GACHABI Idriss: Demande un changement de catégorie vers la catégorie AAD.
- La CDA rappelle à M. TAKBA GACHABI que cette demande doit être effectuée avant l'établissement des classements. Elle invite M. TAKBA GACHABI à renouveler sa demande en fin de saison (fin avril/début mai).
M. TAHIRI Mustapha: Mail en date du 29/09/2020. Demande d'arbitrage le samedi après-midi ou le dimanche matin.
La CDA rappelle que :
- Le samedi après-midi est, sauf cas exceptionnel, réservé aux JAD.
Pour le dimanche matin :
- Extrait RI CDA Annexe 7 : **Cette catégorie est généralement réservée aux Arbitres de 50 ans (ou plus) au 01 janvier de la saison en cours.**
Néanmoins, il est possible, en cas d'indisponibilité trop importante dans cette catégorie, que des arbitres du dimanche après-midi soient affectés le dimanche matin. Cette situation ne peut être que temporaire et non définitive.
M. TISSIER Gilles: Mail en date du 01/10/2020. Demande d'année sabbatique. Transmis à la CRA.
- Déconvocations, indisponibilités, certificats médicaux et de reprise transmis à ce jour.
- Transmissions bordereaux médicaux.
- Echanges dans le cadre du renouvellement des dossiers médicaux et des licences arbitres pour la saison 2020/2021.
- Éric POULAT: Mail en date du 02/10/2020. Désignations Interdistricts U16 du 28/10/2020. La CDA désigne M. Enzo GRESSANI.
- FAR et Formation continue : Un point est fait en séance pour une organisation du FAR compatible avec les exigences sanitaires actuelles. La formation continue est abandonnée cette saison.
- Observation commune du 24/10/2020 : Suite aux récentes mesures gouvernementales liées au COVID19, celle-ci est annulée. Il n'y aura pas d'observation commune cette saison.
- Remise des écussons aux arbitres Module 3 validés en pratique : Les arbitres concernés ont reçu leur écusson par voie postale.
- Stage en initiateur en arbitrage :
Cette formation se tiendra le 12/12/2020 à Morfondé. La CDA désigne M. Mohamed MORIBA DIAKITÉ, M. Fabrice ZANNIER et M. Bernard MARMION.

Activités CDA pour novembre 2020 (sous réserves sanitaires liées au COVID19):

- 14/11/2020 : Rattrapage tests physiques et théoriques toutes catégories.

La vie des Sections :

Commission Départementale Discipline :

Représentant de la CDA : Dominique CHATELLIER :

M. Dominique CHATELLIER fait un compte rendu des réunions de la commission :

Plusieurs dysfonctionnements sont à signaler : comportement en match, absence de rapport.

Commission Départementale Appel Disciplinaire

Représentant de la CDA : Olivier FREMIOT :

M. Olivier FREMIOT fait un compte rendu des réunions de la commission :

La commission opérant en visioconférence et en comité restreint, et devant le peu de dossiers, M. FRÉMIOT n'a pas encore participé.

Section « désignation des Arbitres » :

Animation : Dominique CHATELLIER

Un point sur les effectifs à date.

Catégories	Effectifs
AD1	21
AD2	27
AD3	35
AD4	31
AAD1/2	13
AFD	18
JAD	24
Féminines	3
Futsal (spécifique)	0
Total	172

A date : 224 indisponibilités.

Section administrative :

Animateur : Alain WATTIAU.

20 déconvocations.

5 absences au match.

Devant le nombre important et croissant de cas « FMI non conforme », la section administrative propose de suspendre les malus liés à ce cas. Une solution de formation est à l'étude, dans le respect du protocole COVID.

La CDA valide cette proposition.

Section « tests physiques » :

Animation : Fabien EL MKELLEB - Karl PRATLONG.

Tests Physiques des Arbitres les 02, 15/10/2020 et rattrapage du 16/10/2020.

Rappel RI CDA Annexe 2:

Obligations :

- Les arbitres sont tenus d'effectuer, chaque saison, un test physique. La C.D.A. fixe une date d'épreuve pour réaliser ce test. Sa réussite à cette occasion conditionne la poursuite des désignations. A compter de la date du premier test, pour être désignables, les arbitres doivent avoir réalisé avec succès les épreuves.

N'ont pas passé les tests :

- 1 AD1
- 1 AD2
- 3 AAD
- 12 AD3
- 13 AD4
- 9 AFD dont 2 ARFD

La catégorie JAD est convoquée le 31/10/2020 à 10h00.

Un rattrapage toutes catégories est organisé le 31/10/2020 à 14h00.

Section « formation – perfectionnement - évaluation » :

Responsable : Larbi BENCHEIKH.

Test de contrôle de connaissance :

Animateur : Alain WATTIAU.

Correcteurs D1/AAD : Bernard MARMION – Fabrice ZANNIER.

Correcteurs D2/AFEM : Claude ADAM – Olivier FREMIOT.

Correcteurs D3 : Laurent LITTRÉ – Emmanuel TULOUP.

Correcteurs D4/AFD : Jean Marie ROBY – Patrick PHILIPPE.

Correcteurs JAD : Fabrice ZANNIER – Emmanuel TULOUP.

Les corrections sont en cours.

FIA M1 Montry :

Responsable : Larbi BENCHEIKH.

Initiateurs et encadrants :

- Dominique CHATELLIER
- Claude ADAM
- Olivier FRÉMIOT
- Fabrice ZANNIER

17 inscrits.

14 ont passé l'examen théorique.

12 reçus.

La CDA adresse ses félicitations à Madame et Messieurs :

BIDAUD Stéphane

CHAHNAMIAN Hanna

DIARRA Hamadi

LAGUETTE Vivien

LANTENOIS Nicolas

LE PRADO Jérémie

MARIAGE Kylian

MARISHALE Loris

NAIMI Mourad
RICHARD Frédéric
SEBOU Mohamed
SOLARI Laurent

FIA M2 GUIGNES :

Responsable : Alain WATTIAU.

Initiateurs :

- Michel NIEGARDOWSKI
- Claude ADAM

20 inscrits.

19 ont passé l'examen théorique.

19 reçus.

La CDA adresse ses félicitations à Mesdames et Messieurs :

BIASSALA-KOMBO Paul
CHAPELLE Julien
CUIEGOUEI Guy-Cédric
DAOUDI Jawad
HOUAMED Sana
KOFFI N'Gessan Séverin
LEMPEREUR Lucie
LOUISERRE Matys
LOUISERRE Robin
MAHOUMADHA Steffen
MARTIN Andy
MEHADJI Toufik
NAJAH Bilel
NDONGO NDZINGA Jean Marie
PIQUIONNE Sébastien
PLANTIER Cédric
ROQUES Robin
TCHIVANGA Armel
UTOH Sabastine

La CDA remercie la mairie de GUIGNES pour la mise à disposition d'une salle pédagogique respectant le protocole COVID, ainsi que Mr Thierry DUPUIS, président du FC GUIGNES, pour son accueil et la mise à disposition des installations.

Tous les candidats M1 et M2 seront convoqués prochainement pour la validation pratique.

Remerciements à tous les formateurs et membres CDA qui ont permis la bonne tenue de ces formations.

Section « Formation Foot Animation » :

Animateurs : Claude ADAM – Olivier FREMIOT – Patrick PHILIPPE - Farid FLISSI.

- Formation Foot Animation Mormant : cette formation, qui est faite sur demande du club de MORMANT, a débuté le 21/10/2020 avec 12 candidats inscrits. Elle est animée par Claude ADAM et Farid FLISSI.

Section « désignation des observateurs et suivi des observations pratiques »

Responsable : Bernard MARMION.

A ce jour : 22 observations réalisées.

Section chargée des Parrainages.

Animateurs : Bernard MARMION - Emmanuel TULOUP.

Point sur les parrainages de la saison 2019/2020 :

- 7 parrainages sont en cours. 1 terminé.

Parrainages de la saison 2020/2021 :

- 9 parrains sont à prévoir.

Intervention des participants :

Laurent LITTRÉ : Débriefing observations.

- Réponse : le respect du protocole COVID doit être impérativement respecté lors du débriefing des observations.

Fabrice ZANNIER : Satisfait de participer au stage initiateur.

Jean Marie RENAUD : Remerciements aux membres présents.

Prochaine réunion (sous réserve) : 27/11/2020

Fin de la réunion : 20h45